

Point d'information sur le projet de contrat territorial Val d'Allier

Par courrier en date du 17 juillet dernier, la Région Auvergne, en tant que structure coordonnatrice de la rédaction du contrat territorial sur l'axe Allier aval, a adressé à l'Etablissement une note descriptive accompagnée d'un questionnaire l'invitant à se prononcer sur l'intérêt d'un tel projet ainsi qu'à préciser les actions qu'il pourrait être amené à mettre en œuvre sur le territoire concerné.

On trouvera en annexe la réponse adressée en temps utile (avant l'échéance fixée au 15 septembre) à la Région Auvergne, relevant notamment que ce contrat représenterait « une opportunité supplémentaire de mettre en œuvre les actions recommandées dans le projet de SAGE Allier aval validé par la commission locale de l'eau le 19 février dernier ».

Les résultats de cette consultation ont été présentés, le 6 octobre dernier, au comité technique élargi en charge du suivi de ce projet de contrat. Lors de cette même séance, dont le support de présentation est joint en annexe, ont été précisés le calendrier prévisionnel (signature prévue en juillet 2015) ainsi que les premiers éléments concernant le portage de ce contrat en phase de mise en œuvre avec une légitimité accordée à l'Etablissement pour assurer le rôle de structure porteuse (diapositive 10).

Monsieur René SOUCHON
Président de la Région Auvergne
Hôtel de Région
59 Boulevard Léon Jouhaux
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND

A l'attention de Mme DEGUILHEM

Orléans, le **08 SEP. 2014**

Réf. courrier : 1444/JCE/LB
Affaire suivie par : Laurent BOISGARD
laurent.boisgard@eptb-loire.fr
02.46.47.03.06

Objet : Elaboration d'un contrat territorial Val d'Allier

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 17 juillet dernier, vous nous avez adressé une note descriptive ainsi qu'un questionnaire relatifs au projet cité en objet.

En réponse, nous vous informons que nous percevons ce contrat comme une opportunité supplémentaire de mettre en œuvre les actions recommandées dans le projet de SAGE Allier aval validé par la commission locale de l'eau le 19 février dernier.

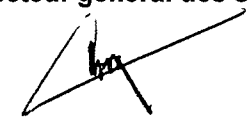
Dans cette période de concertation et de réflexions, il nous semble important d'attirer votre attention sur l'occasion qui se présente d'agrèger des thématiques présentant un intérêt pour le territoire concerné, notamment celle en lien avec la prévention des inondations (zones d'expansion de crues par exemple), dans le prolongement des préconisations inscrites dans l'étude globale de type "3P" du bassin de l'Allier finalisée en juillet 2011.

En outre, il pourrait s'avérer utile, dans un tel contrat, de favoriser également la synergie entre les projets de recherche et les pratiques des gestionnaires, pour ce qui concerne des problématiques telles que l'appréciation des services rendus par les écosystèmes.

En tout état de cause, nous vous confirmons la disponibilité des services de l'Etablissement et plus particulièrement celle de l'animatrice de la CLE du SAGE Allier aval, pour collaborer très étroitement à la rédaction de ce projet de contrat territorial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Pour le Président et par délégation,
le directeur général des services**



Jean-Claude EUDE

Copie au Président de la CLE du SAGE Allier aval

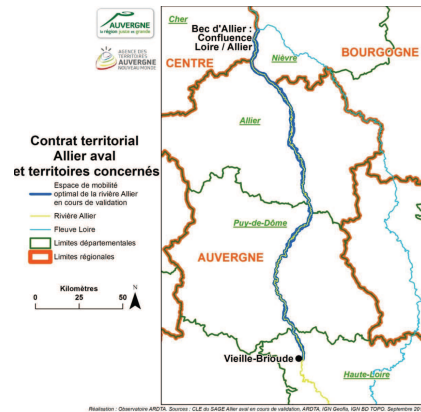
Contrat Territorial Allier aval 2015 - 2020

Lundi 6 octobre 2014

Comité technique élargi



Territoire



Axe alluvial de l'Allier de Vieille-Brioude au Bec d'Allier

- Espace de mobilité de l'Allier
- 3 régions
- 5 départements
- 270 km de linéaire de cours d'eau soit 179 km²



Objectif principal

Mettre en place une **gestion durable de l'espace de mobilité** de la rivière.

- La restauration voire la préservation de la dynamique fluviale
- Le maintien et la protection des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques
- L'amélioration et la valorisation des connaissances



Résultats de la consultation

Consultation écrite du 17 juillet au 15 septembre 2014 auprès de **150 structures** dont 39 collectivités territoriales et 12 associations.

Objectifs

- ➔ Informer les différents acteurs sur la démarche
- ➔ Identifier les structures pouvant être maîtres d'ouvrage d'actions

Résultats

- ➔ 59 réponses soit **41% de retour**
- ➔ **90%** des structures intéressées par le contrat



Résultats de la consultation

Principaux types de réponses

20 structures souhaitent juste des informations

14 structures se manifestent comme MO potentiels (grande variabilité de maturation des propositions) et souhaitent un rdv

A ce jour une suite téléphonique et/ou mail a été donnée à 30 structures



Prérequis

- Cohérence globale sur l'axe Allier pour chaque grande thématique du contrat
- Légitimité des Maîtres d'Ouvrage
- Actions ponctuelles dans la RNN non retenues
- Articulation/Complémentarité avec Natura 2000
- Attention particulière à la répartition entre les différentes thématiques
- Réelle plus-value apportée par de nouvelles études



Thématiques et propositions d'actions

- Gestion durable de l'espace de mobilité de l'Allier
- Prérequis définis précédemment

→ Identification de 3 volets :

Dynamique fluviale	Espèces/Habitats	Communication
Veille et animation foncières sur les zones érodables	Aménagement de gravières	Site internet riviere-allier.com
Animation et conseil technique sur la dynamique fluviale	Gestion à minima de sites pilotes (historiques)	Journées locales d'échange
Travaux d'effacement de protection de berge	Suivi et valorisation des espèces inféodées à l'espace de mobilité?	Autres ?
Parc naturel urbain à Vichy	Développer le pastoralisme ?	
Etudes d'évaluation des évolutions morphodynamiques	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes ?	



Suites à donner

A très court terme:
Rencontre individuelle avec les maîtres d'ouvrage potentiels pour rédiger les fiches actions

GESTION DURABLE DE L'ESPACE DE MOBILITE

Volet A Préserver/Restaurer la dynamique fluviale
Objectif A1 Restauration de l'hydromorphologie

Action A.1.1 : Effacement de protection de berge
Maîtrise d'ouvrage :

PRECONISATIONS DU SAGE ALLIER AVAL

LOCALISATION - CONTEXTE

ACTEURS/PARTENAIRES

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC JUSTIFIANT L'ACTION

OBJECTIFS DE L'ACTION

DESCRIPTION DE L'ACTION ET METHODOLOGIE

INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION

CALENDRIER DE REALISATION ET PLAN DE FINANCEMENT

Calendrier prévisionnel de la phase d'élaboration

	2014					
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Consultation écrite						
Contact avec les MO potentiels						
Réunion du groupe de suivi						
Réunion du comité technique élargi						
Rédaction des fiches actions						
Finalisation des documents						

	2015						
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Dépôt du CT à l'AELB							
Validation du CT par CA de l'AELB							
Accompagnement des MO à la validation par délibération							
Organisation de la signature							
Signature officielle du CT							



Structure porteuse

La Région Auvergne n'a pas vocation à être structure porteuse de la mise en œuvre de ce contrat.

Bien que la structure coordinatrice ne soit pas encore identifiée, un établissement se distingue cependant. Il s'agit de l'Etablissement Public Loire, qui, de par son territoire, semble légitime.



Merci pour votre attention

